



Jusqu'au 28 février 2022

# Premier appel à manifestation d'intérêt Biblissima+ 2021-2022

Biblissima+ permet à des structures ne faisant pas partie de ses équipes fondatrices de bénéficier de ses moyens d'actions. Ainsi, l'ÉquipEx lance son premier appel à manifestation d'intérêt pour des opérations conjointes de recherche, de documentation, de numérisation et de valorisation portant sur des collections historiques de manuscrits, d'imprimés anciens ou d'autres objets portant du texte, associant au moins un établissement de conservation et un établissement d'enseignement et/ou de recherche.

## L'ÉquipEx+ Biblissima+

Biblissima+ (Observatoire des cultures écrites, de l'argile à l'imprimé), porté par le Campus Condorcet, fait partie des équipements structurants pour la recherche EquipEx+ sélectionnés en 2020 dans le cadre des Investissements d'avenir. Il prend le relais de l'ÉquipEx Biblissima (*Bibliotheca bibliothecarum novissima* : observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance, 2012-2021).

Biblissima+ crée une infrastructure numérique multipolaire de recherche fondamentale et de service consacrée à l'histoire de la transmission des textes anciens, des premières tablettes d'argile mésopotamiennes aux premiers livres imprimés, sur tous les supports et dans toutes les langues. Biblissima+ concerne donc l'ensemble des collections patrimoniales transmettant des textes anciens, y compris les sources archéologiques, les sceaux et monnaies, mais aussi les archives d'érudits modernes et de chercheurs contemporains quand elles apportent des informations originales sur les textes anciens et leur circulation.

## Les projets partenariaux Biblissima+

Une enveloppe est destinée à permettre à des structures ne faisant pas partie des équipes membres de Biblissima+ de bénéficier de ses moyens d'action pour des opérations conjointes de recherche, de documentation, de numérisation et de valorisation portant sur des collections historiques de manuscrits, d'imprimés anciens, ou d'autres objets portant du texte, associant au moins un établissement de conservation et un établissement d'enseignement et/ou de recherche. Les financements accordés, en vertu du règlement financier des EquipEx+, sont gérés par l'une des équipes membres de Biblissima+. Les résultats de ces projets devront être ouverts, interopérables et intégrés aux ressources du portail Biblissima+.

Le budget affecté à chaque opération par Biblissima+ sera compris entre 10 000 et 70 000 € pour un appel annuel donné.

Biblissima+ se réserve le droit de retenir des projets d'un montant supérieur à 70 000 € et de les réaliser sur deux ou plusieurs années (cinq au maximum). À titre indicatif, il est envisagé de retenir de cinq à dix projets par an.

Ces opérations conjointes, dénommées « projets partenariaux Biblissima+ », sont réalisées à l'issue d'une sélection de projets déposés auprès de l'ÉquipEx+ en réponse à un appel à manifestation d'intérêt, détaillé pour l'année 1 (2021-2022) dans le règlement, dont Biblissima+ se réserve le droit de faire évoluer les termes et conditions à l'avenir. Les candidatures sont ouvertes à l'international.

### **Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt**

- une meilleure connaissance de l'histoire des cultures écrites anciennes et de leur transmission ;
- l'alimentation de corpus en ligne de témoins manuscrits ou imprimés anciens sur tout support et dans toutes les langues anciennes ;
- la reconstitution virtuelle de collections anciennes, spécialement grâce au standard IIIF ;
- la création de descriptions scientifiques des artefacts concernés par les thématiques de recherche de l'ÉquipEx+ ;
- l'identification de provenances anciennes et la constitution de bases de provenances au sein du cluster de données Biblissima+ ;
- l'alimentation de corpus textuels relatifs aux thématiques développées par Biblissima+, selon les standards TEI, MEI, EpiDoc...

### **Opérations susceptibles d'être financées**

- la numérisation interopérable (IIIF) et la mise en ligne d'ensembles d'objets portant des textes anciens : manuscrits, imprimés anciens, inscriptions, sceaux et monnaies..., éventuellement disséminés dans plusieurs établissements de conservation différents ;
- l'inventaire, le catalogage, et l'indexation détaillée dans des formats ouverts et interopérables de documents patrimoniaux relatifs aux collections anciennes ;
- l'informatisation ou la conversion en formats interopérables de catalogues ou inventaires relatifs aux bibliothèques anciennes ;
- la collecte, le traitement et la structuration scientifique de données relatives aux provenances anciennes des documents présents dans les bibliothèques ;
- l'encodage, la structuration et l'édition électronique de textes (TEI, MEI, EpiDoc...) ;
- l'enrichissement des référentiels Biblissima+ ;
- le développement de nouveaux outils open source en lien avec les 7 clusters Biblissima+.

### **Les 7 clusters**

- acquisition des corpus de sources interopérables (2D, 3D, photographie hyperspectrale, etc.) ;
- prise en compte et cherchabilité des données d'analyse des matériaux ;
- intelligence artificielle, reconnaissance de formes et d'écritures manuscrites ;
- traitement approfondi des systèmes graphiques et analyse des documents ;
- édition de sources épigraphiques autour du standard EpiDoc ;
- laboratoire d'édition électronique de textes et de sources musicales (TEI et MEI) ;
- interopérabilité et analyse des textes.

### **Conditions d'éligibilité**

Les projets partenariaux sont gérés sur le plan financier par l'une des équipes membres de l'ÉquipEx+. Ils doivent associer au moins un établissement de conservation et une équipe ou unité de recherche ou de service d'un établissement d'enseignement et/ou de recherche. Chaque projet doit indiquer quel est son porteur principal. Celui-ci sera coordinateur du projet, et à ce titre interlocuteur de l'ÉquipEx+ si la candidature est retenue.

Les structures de conservation éligibles au présent appel à manifestation d'intérêt sont :

- les collectivités territoriales, en particulier leurs établissements de conservation (bibliothèques, services d'archives, musées) ;
- les établissements publics de coopération intercommunale et leurs établissements de conservation ;
- les grandes institutions de l'État ;
- les ministères, notamment leurs bibliothèques et services de documentation ;
- les établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités et leurs bibliothèques ;
- les fondations et associations à but non lucratif ;
- les organismes de droit privé possédant des collections patrimoniales.

L'établissement de conservation et son ou ses partenaire(s) scientifique(s) déterminent en commun un sujet de recherche, qui est la base de leur collaboration.

## Soumission de l'offre

Le dossier de candidature sera constitué d'une fiche thématique, d'un dossier scientifique et d'un budget prévisionnel.

Les dossiers doivent être établis sous format électronique (PDF) et transmis à l'adresse [aap@biblissima-condorcet.fr](mailto:aap@biblissima-condorcet.fr) avant le **28 février 2022 à minuit**.

Les dossiers incomplets ou envoyés sous une autre forme ne seront pas pris en compte.

Aucune proposition ne sera recevable après la date-limite de dépôt indiquée par l'appel.

## Calendrier

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : **2 novembre 2021**
- Clôture de l'appel : **28 février 2022**
- Classement des dossiers : **fin avril 2022**
- Sélection des dossiers et annonce des projets retenus : **juin 2022**
- Versement du financement : **novembre 2022**

*Pour toute question, vous pouvez envoyer un email à l'adresse [aap@biblissima-condorcet.fr](mailto:aap@biblissima-condorcet.fr).*

**Télécharger le dossier de candidature (nouvel onglet).**

**Consulter le règlement complet (nouvel onglet).**